

**Avis d'Appel d'Offres  
National Ouvert en procédure  
d'urgence N°  
00004/AONO/MINDCAF/CIPM/2022  
du 24 octobre 2022 pour les  
travaux de réhabilitation de  
la Location Administrative  
objet du contrat n° 29-83/84  
du 03 novembre 1983,  
appartenant à Monsieur ADAMA  
YUGOUDA Financement : BUDGET  
MINEPAT (DELEGATION  
PONCTUELLE) Imputation : 94  
709 07 110000 2228**

**1. Objet**

Dans le cadre de la protection et du développement du patrimoine de l'Etat, le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de la Location Administrative objet du contrat n° 29-83/84 du 03 novembre 1983, appartenant à Monsieur ADAMA YUGOUDA.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent globalement :

#### INSTALLATION DE CHANTIER

- Maçonnerie
- Couverture-charpente-plafond
- Menuiserie métallique et bois
- Electricité
- Plomberie sanitaire
- Enduit – peinture – revêtement

### **3.Cout Prévisionnel**

Treize millions neuf cent quarante-six mille deux cent soixante-seize (**13 946 276**) TTC.

### **4.Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes pour l'exécution des travaux.

### **5.Financement**

BUDGET MINEPAT

### **6.Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte 102, dès publication du présent avis.

### **7.Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000)** francs CFA payable au Trésor Public.

## **8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **17 novembre 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00004/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 du 24 octobre 2022 pour les travaux de réhabilitation de la Location Administrative objet du contrat n° 29-83/84 du 03 novembre 1983 appartenant à Monsieur ADAMA YOUGOUDA »*

## **9. Délai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières pour la réalisation des travaux est de **03 (trois) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## **10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et authentifiée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de **Fcfa 278 925 (Deux cent soixante dix huit mille neuf cent vingt cinq)**.

## **11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de

l'Avis d'Appel d'Offres ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## **12.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **17 novembre 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences du MINDCAF à la porte N°235, sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble Ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## **13.Critères d'évaluation**

### **1. Critères éliminatoires**

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence de la caution de la soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) années (2019, 2020, 2021) et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes ;
- note technique inférieure à 70% des oui;
- absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié
- une attestation de visite de site signée par le

soumissionnaire et contresignée par le maitre d'ouvrage ou son représentant.

## 2. Critères essentiels

- Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.
- Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères essentiels ci-après :

<b>N°</b>	<b>Critères</b>	<b>Sous critères</b>
<b>I</b>	La capacité financière du soumissionnaire	02
<b>II</b>	Les références de l'entreprise	02
<b>III</b>	Le personnel d'encadrement	10
<b>IV</b>	Le matériel technique essentiel	08
<b>V</b>	La méthodologie et planning	05
<b>VI</b>	La preuve de l'acceptation des conditions de la Lettre Commande	02

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour

l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte N°102, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

YAOUNDE Le 24-10-2022  
Le MINISTRE  
EYEBE AYISSI Henri